



# Réunion CA du 20 mai 18h30 à 20h sur le site Nation \*\*Compte rendu\*\*

| Participants   | Statut | Présents | Excusés | Commentaires                          |
|----------------|--------|----------|---------|---------------------------------------|
| Mme MARTINEZ   | APEL   | Х        |         | Présidente                            |
| Mme HARIZI     | APEL   | Х        |         | VP (*)                                |
| M. JELOCHA     | APEL   |          | Х       | VP                                    |
| Mme DEMIRBILEK | APEL   | Х        |         | Trésorier Adjoint                     |
| M. DEMIRBILEK  | APEL   | Х        |         | Trésorier                             |
| Mme MELLE      | APEL   | Х        |         | Responsable ICF<br>Secrétaire Adjoint |
| Mme DJELLOULI  | APEL   | Х        |         | Secrétaire et rédacteur du CR         |
| M. PRINCE      | APEL   | Х        |         | Commission Pastorale                  |
| Mme VIELLEDENT | APEL   |          | Х       | Commission Événement                  |
| Mme CARROUGE   | APEL   |          | Х       | Commission Événement                  |
| Mme DELCOURT   | APEL   | Х        |         | Commission Handicap (*)               |
| Mme GOSNAT     | APEL   |          | Х       | Membre                                |
| Mme NGUYEN     | APEL   |          | Х       | Membre                                |

| Mme. GASQUET | L'association APEL ESSPF invite la<br>direction ESSPF sans droit de vote ni | Directrice primaire ESSPF     |
|--------------|---|-------------------------------|
| M. CAPRIOLI  | d'information sur le choix des votants.                                     | Directeur secondaire<br>ESSPF |

<sup>(\*)</sup> Membre présent une partie de la séance par conséquent certains sujets n'ont pas pris en compte leurs votes.

\*\*\*

# **NOTA BENE:**

Afin d'éviter tout malentendu, la Secrétaire a décidé de ne prendre en compte uniquement les votes des membres physiquement présents lors du Conseil d'Administration.

En effet, si les pouvoirs étaient intégrés dans les votes, il pourrait y avoir un risque que les porteurs de pouvoirs ne prennent pas suffisamment en compte les avis des membres absents ayant donné leur procuration suite aux échanges en séance. Nous avions toutefois eu connaissance de l'avis des membres absents la veille, lors d'une réunion de préparation. Cette décision vise à garantir la transparence et la bonne prise en compte de la volonté de chacun.





#### Ordre du jour de la réunion :

- Approbation du PV du CA du 6 mai 2025
- Projet théâtre Conte et Corps dispositif Ulis avec présentation devis définitif
- Budget Communication
- Budget Eco cup, devis à présenter pour arbitrage et validation
- Montant du budget d'entraide octroyé aux familles en difficulté : demande un complément financier
- Financement de l'intervention « Fresque du climat » à l'attention du niveau 2<sup>nde</sup> pour cette fin d'année
- Projet pour le primaire sur le harcèlement scolaire
- Autres sujets.

#### I. Approbation du PV du CA du 6 mai 2025

Compte rendu validé à l'unanimité.

## II. Projet théâtre Conte et Corps dispositif Ulis avec présentation devis définitif

L'association APEL ESSPF prend en charge l'intégralité du financement, considérant l'importance de ce projet pour les enfants en situation de handicap.

\* Montant validé: 1 050 TTC

\* Vote : Unanimité

#### III. Budget Communication

Budget Communication : kakemono explicatif de nos missions pour événements et cafés parents afin d'améliorer notre visibilité auprès des familles.

\* Montant validé : 120 euros

\* Vote : Unanimité

#### IV. Budget Eco cup, devis à présenter pour arbitrage et validation

Les éco-cups permettent une transition écologique progressive : elles remplacent immédiatement les gobelets jetables lors des événements scolaires tout en sensibilisant aux enjeux environnementaux.

\* Montant validé : 396 euros TTC

( à confirmer ou infirmer avec les trésoriers car après la séance du 20 mai, changement de prix potentiel)

\* Vote : Unanimité

V. Montant du budget d'entraide octroyé aux familles en difficulté pour cette année est validé lors du précédent CA, demande pour un complément 3 000 euros pour un total de 8 600 euros

L'équipe pédagogique a sollicité notre aide pour les familles en difficulté. Conformément à nos valeurs de solidarité, l'APEL ESSPF a reconduit le budget de 5 600 euros (identique à l'année précédente) lors du CA du 25 mars. Cependant, le complément de 3 000 euros a été refusé à une voix près, certains membres estimant que ces fonds pourraient être alloués à d'autres projets pédagogiques pour les enfants.

Au regard des difficultés économiques actuelles, il conviendra de prévoir un budget de 8 600 euros (et non 5 600 euros) pour les aides aux familles lors du prochain budget l'an prochain.





\* Montant: 3 000 TTC

\* Vote: Approuvé (3) / Non approuvé (4)

## VI. Présentation du projet Fresque Climat

Sollicitée pour la fresque climat, notre association est engagée dans les sujets écologiques comme l'an passé et a accepté de financer intégralement ce projet éducatif et environnemental prévu pour le 11 juin.

\* Accord de principe donné lors du CA du 25 mars

\* Budget: 2 880 euros TTC

\* Vote : Unanimité

### VII. Projet de conférence - lutte contre le harcèlement scolaire (méthode préoccupation partagée)

Cette conférence est destinée à tous les parents, de la petite section à la terminale. Elle vise à expliquer la méthode de lutte contre le harcèlement employée dans l'établissement.

L'APEL est sensible aux enjeux de harcèlement scolaire, tant en matière de prévention que de prise en charge par la communauté éducative entre autres. Par conséquent, nous soutenons ce projet proposé par les équipes pédagogiques. Ce projet sera déployé au dernier trimestre 2025, probablement à l'automne.

\* Budget: 580 euros TTC

\* Vote : Unanimité

#### VIII. Autres sujets

#### a) Un nouveau programme d'éducation à la vie affective, relationnelle et à la sexualité

Le responsable de la pastorale interroge l'équipe pédagogique au sujet du premier programme d'éducation à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité (EVARS) proposé par le ministère de l'Éducation nationale publié le 6 février avec une mise en œuvre prévue pour la rentrée de septembre 2025. Elle est désormais encadrée par un programme national qui a été adopté par le Conseil supérieur de l'Éducation le 30 janvier 2025.

Au primaire, enseignants et personnels ont suivi une formation. Une conférence destinée aux parents sur les enjeux, le programme et les objectifs de l'EVARS pourrait être envisagée.

## b) SACEM

Document signé par la Présidente et témoins attestant du remboursement personnel des frais SACEM par Muriel.

### c) Prochain et dernier CA - 26 juin

La Secrétaire a informé tous les membres depuis le 1T2025 de son absence pour ce dernier CA. Un des VP assurera donc l'animation, l'élaboration et la diffusion du PV de ce CA du 26 juin, dernier de l'année scolaire. Il s'agit de la seule absence de la Secrétaire aux réunions CA depuis la prise de son mandat.

Présidente : Mme MARTINEZ Secrétaire : Mme DJELLOULI